



Le 20 juin 2023

## Politique Environnement

Conscients que la protection de l'environnement est une préoccupation mondiale importante, nous nous engageons, à travers le système IATA Environment Assessment (IEnvA) à jouer notre rôle pour réduire notre impact environnemental et promouvoir des pratiques durables.

Le périmètre choisi actuellement pour le déploiement de notre système IEnvA s'étend aux opérations aériennes, aux activités liées aux bâtiments et aux infrastructures ainsi qu'à l'entretien, la réparation et la révision des aéronefs. A cet effet, la compagnie s'engage à :

- Satisfaire aux exigences légales et réglementaires applicables, ainsi que toutes autres exigences pertinentes du périmètre IEnvA,
- Protéger l'environnement et améliorer continuellement notre performance environnementale à travers l'adoption du standard IEnvA et développer une stratégie dynamique qui permette :
  - D'optimiser les ressources et les modes de consommation des énergies,
  - D'assurer une gestion conforme et responsable des déchets (réutilisation, recyclage, élimination adéquate...),
  - De prévenir ou de réduire la pollution autant que possible dont celle des émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités en vol et au sol,
  - Intégrer les préoccupations environnementales à tous nos processus de planification et de prise de décision en mettant en œuvre des systèmes de gestion environnementale efficaces,
  - Favoriser l'amélioration de la performance de nos fournisseurs par le développement de critères environnementaux dans le cadre de notre politique d'achat,
  - Réduire les nuisances sonores de nos opérations tout en tenant compte des considérations relatives à la sécurité,
  - Éliminer et/ou atténuer les impacts environnementaux.
- S'assurer que les dispositifs de maîtrise des activités externalisées (sous-traitées), sont planifiés et mis en œuvre efficacement, conformément aux exigences applicables, y compris les exigences légales et réglementaires en matière d'environnement,
- Maîtriser les impacts environnementaux significatifs sur les sites de la compagnie, par la mise en œuvre des dispositions nécessaires en termes d'organisation, de formation et d'équipements,
- Déployer un dispositif de prévention contre tout impact significatif pouvant avoir des répercussions néfastes sur l'environnement,
- Améliorer en continue les performances du système de management IEnvA.

La compagnie accorde tous les moyens pour mettre en œuvre et entretenir le programme IEnvA ainsi que pour honorer tous ses engagements.

**Le Président Directeur Général**

  
**Le Président Directeur Général**

**Abdelhamid ADDOU**